



Note sur la reconstruction et l'aménagement de l'aéroport de Beni Mellal



SOMMAIRE

- ✈ **Présentation de l'aéroport de Beni Mellal**
- ✈ **Situation avant- projet**
- ✈ **Développement de l'aéroport de Beni Mellal**
- ✈ **Développement de l'aéroport en chiffres**
- ✈ **Détail des réalisations**



Présentation de l'Aéroport de Beni Mellal

L'Aéroport de Beni Mellal est situé à 8 km au nord-ouest de la ville, sur une emprise domaniale d'environ 170 hectares.

Situation avant le projet de développement :

L'aéroport de Beni Mellal disposait des infrastructures suivantes :

- une piste d'envol de 1200 m de long et de 23 m de large en structure souple ;
- une aire de stationnement avions de 2400 m² permettant le stationnement simultané de quatre avions légers ;
- un hangar servant d'abri aux planeurs et remorqueurs d'une superficie de 800 m² ;
- des locaux administratifs divers de superficie globale d'environ 200 m².

La position géographique de cet aérodrome favorise l'exercice de certaines activités de sport aéronautique telles que : vol à voile, parachutisme, planeurs, en plus de l'aviation privée et des mouvements avions des aéro-clubs du Royaume.

Devenu une destination de choix pour les touristes amateurs et pratiquants de sports aéronautiques, l'aéroport de Beni Mellal ne disposait pas d'infrastructures suffisantes pour accueillir un trafic commercial régulier et charter.

Pour ce faire, l'ONDA, en partenariat avec le Conseil Régional de la Région de Tadla - Azilal, a mis en œuvre un projet de développement de cet aéroport. Ce projet, qui a consisté en la construction d'une aérogare passagers, d'une tour de contrôle et en la mise à niveau (rallongement et renforcement) de la piste d'atterrissage et ses abords, contribuera à l'amélioration de l'accessibilité de cette région et à son développement touristique.



Développement de l'aéroport de BENI MELLAL:

Le développement de l'aéroport de Béni Mellal est né de la volonté partagée de l'ONDA et des autorités locales de doter la Région Tadla-Azilal d'un aéroport à la hauteur de ses ambitions et lui permettant de développer un trafic international avec les pays d'Europe émetteurs de touristes et ceux accueillant une forte population de MRE originaires de cette région.

Nouvelle aérogare :

D'une superficie de **1500 m²**, avec une capacité de **150 000 passagers** par an, la nouvelle aérogare est dotée d'équipements technologiques les plus modernes. Elle a été conçue pour répondre aux attentes des clients en matière d'accueil, d'ambiance et de fonctionnalité.

Infrastructures et équipements aéronautiques :

La piste d'atterrissage a été allongée, renforcée et élargie pour permettre l'accueil d'avions moyen-courrier de type B737-800. Il a été également procédé à la construction d'une **nouvelle tour de contrôle** et à l'acquisition d'équipements de radionavigation les plus modernes (VOR doppler/DME) et de balisage de haute intensité permettant respectivement le guidage des avions en route et le décollage et atterrissage nocturnes.

Cet investissement a nécessité une enveloppe budgétaire de **195,6 millions de Dirhams**, financée conjointement par l'Office National Des Aéroports et le Conseil Régional de la Région Tadla-Azilal.

D'ores et déjà, la compagnie nationale Royal Air Maroc, a programmé **trois vols hebdomadaires de Beni Mellal** vers **des destinations italiennes** et ce, dès l'été 2014. D'autres compagnies aériennes ont été approchées par l'ONDA pour renforcer ces dessertes, eu égard au potentiel prometteur de cette région.



Développement de l'aéroport en chiffres :

Indicateurs économiques :

Investissement Total : 195,6 MDH HT

DESIGNATION	BUDGET ONDA (MDH HT)	BUDGET CONSEIL (MDH HT)
Etudes	2,8	-
Bâtiment	58,7	-
Infrastructures Aéronautiques	-	67,5
Equipements	27,7	-
Aménagements extérieurs	8,8	-
Acquisition terrain	30	-
TOTAL	128	67,5

Financement :

- Fonds propres de l'Office National Des Aéroports
- Le Conseil Régional de Tadala-Azilal

Equipements de la nouvelle aérogare :

- **4 comptoirs d'enregistrement**
- **8 Postes de contrôle de Police**
 - 4 postes pour le départ
 - 4 postes pour l'arrivée
- **11 écrans pour l'affichage des informations**, dont :
 - 4 écrans au hall public
 - 4 écrans dans la zone d'enregistrement
 - 2 écrans dans le hall d'embarquement
 - 1 écran dans la zone de livraison bagages
- **Système de traitement des bagages :**
 - 1 tapis bagages pour le départ
 - 1 tapis pour la livraison des bagages (zone Arrivée)



→ **Equipements de sûreté :**

- 3 rayons X (RX) : un RX à l'embarquement, un RX pour le tri des bagages au départ et un RX à la livraison des bagages
- Le contrôle d'accès biométrique
- La Vidéo surveillance

→ **Sécurité incendie :**

- Un bâtiment dédié au service de lutte contre les incendies des aéronefs (SLIA) respectant les normes internationales de sécurité de l'aviation civile

D'autres indicateurs :

→ **Nouvelle emprise domaniale :** 170 ha (113 ha avant le projet)

→ **Capacité :** 150 000 passagers par an

→ **Bâtiment aérogare :** 1500 m²

Le bâtiment se compose de trois parties :

- Hall public
- Zone départ sous douane disposant d'un salon VIP
- Zone arrivée

Ingénierie d'ensemble : Direction de l'Infrastructure, Office National des Aéroports

Partenaires du projet :

→ **Bâtiment :** Groupement SUMC/SYSTHERM

→ **Infrastructures aéronautiques:** SOKETRADOZ & STAM

→ **Aménagement extérieur :** TR3F & SEDOROUT

→ **Equipements aéroportuaires :**

- Equipements de sûreté : Smiths
- Système de traitement bagages : Electronic System
- Mobilier Aéroportuaire : Installator
- Signalisation fixe et enseignes extérieures : SMS
- Equipement CUTE : SITA



→ **Equipements de navigation aérienne :**

- Equipement de la tour de Contrôle : Aviacom
- Equipements de guidage des avions (VOR/DME) : EMTE Sistemas SA

→ **Maîtrise d'œuvre :**

- **Architecte :** Groupement d'architectes : ERRAFII et KARRAKCHOU
- **Bureau d'études :** TECH Etudes



Détail des réalisations :

→ INFRASTRUCTURES:

- L'allongement, l'élargissement et le renforcement de la piste pour porter ses dimensions à 2500m x 45m
- L'élargissement et le renforcement de la bretelle existante;
- La réalisation d'un parking avions permettant le traitement simultané de deux avions moyens courriers;
- Extension de la clôture ;
- L'aménagement d'une desserte routière et d'un parking véhicules d'une capacité de 100 places.

→ BÂTIMENTS:

- Construction d'une aérogare passagers ayant une capacité annuelle de 150 000 passagers par an ;
- Construction d'une centrale électrique et d'un bâtiment de sécurité incendie d'une surface globale de 400 m² ;
- Construction d'un bloc technique /Tour de Contrôle de 500 m² ;
- Construction d'un espace pour la prière ;
- Construction de divers bâtiments annexes ;
- Aménagement des espaces verts.

→ ÉQUIPEMENTS:

- VOR/DME pour le guidage en route des avions ;
- Balisage nocturne haute intensité ;
- Équipements de la tour de contrôle;
- Équipements de sécurité incendie ;
- Divers équipements aéroportuaires.